

*Initiatives ministérielles*

rait nulle part. Les deux éléments, soit le groupe d'amis et l'objectif politique commun, doivent coexister pour qu'un parti politique soit efficace.

Si on accepte cette définition, la différence entre les libéraux et les conservateurs est on ne peut plus évidente: ce sont tout simplement des cercles d'amis différents. Le Parti conservateur est un cercle de gens unis dans un même organisme et qui se promettent fidélité les uns aux autres parce que leur action commune s'étale sur des générations. Je dis «sur des générations» parce que c'est le cas des partis de la vieille garde. Aujourd'hui, un jeune conservateur pourrait dire: «Mon père était un conservateur, mon grand-père était conservateur, et je voterai conservateur.»

Peut-on imaginer jusqu'où vont les racines d'un parti? Elles remontent aux vieilles amitiés, aux vieilles connaissances et, oui, aux vieilles faveurs et aux vieilles dettes. Le bon et le mauvais sont indissociables dans ce système. Là où il y a des engagements politiques communs, il y a inévitablement des faveurs vieilles de toujours. Et comment ces faveurs sont-elles rendues? Parfois par du favoritisme, parfois par du prestige, parfois par de la simple influence et parfois par de l'argent.

Lorsque j'ai commencé mon discours aujourd'hui, j'ai signalé qu'un parti politique doit avoir deux éléments: un cercle d'amis et un but politique commun. Toutefois, après des générations de vie politique, le but commence à s'estomper. Parce que l'orientation politique semble sûre, les gens perdent de vue le grand but qui les a unis au départ, et le cercle d'amis devient encore plus important.

Malheureusement, à un certain moment, le cercle d'amis peut éclipser totalement le but politique, et ce sont les amitiés qui prennent le dessus. Le favoritisme devient la règle, et c'est l'intérêt public qui en souffre.

Voilà comment la corruption politique se développe. C'est exactement de cette façon que le Parti conservateur du Canada s'est corrompu dans cette entente sur l'aéroport Pearson. C'est l'exemple parfait d'un cercle d'amis proches qui ne sont plus liés par un but politique commun, mais qui se servent de leurs contacts politiques pour réaliser des profits aux frais de l'État.

C'est pourquoi je crois que le Canada a besoin du Parti réformiste. Le Canada a besoin d'un nouveau cercle d'amis formé de gens qui se préoccupent davantage des intérêts du peuple canadien que de leurs propres intérêts. Il a besoin d'un cercle d'amis formé de gens avides de réformes et unis par un but politique idéaliste qui les passionne, des Canadiens pour qui ce but politique commun est bien plus important que les avantages personnels pouvant découler de leur association.

Après cette introduction à caractère plutôt général, penchons-nous maintenant sur le projet de loi à l'étude. Les médias ont très bien réussi à exposer la corruption associée au contrat de l'aéroport Pearson, ce cercle d'amis conservateurs qui ont profité très largement de leurs contacts politiques durant les derniers jours du gouvernement conservateur.

Les libéraux ont fait ce qui s'imposait lorsqu'ils ont promis, durant la campagne électorale, d'annuler cette entente au nom de tous les Canadiens. Ce n'est pas manquer à l'éthique que d'annuler un contrat qui, au départ, était teinté de corruption.

Le Parti réformiste ne s'oppose pas aux grands principes qui sous-tendent ce projet de loi. Nous appuyons particulièrement l'article 9 de cette mesure législative, qui est ainsi libellé: «Nul ne peut obtenir d'indemnité contre Sa Majesté en raison de l'application de la présente loi.»

• (1020)

Si le contrat constitue une corruption du processus d'appel d'offres pour commencer, en ce sens que les paramètres de la soumission auraient été établis pour s'appliquer à une seule offre, le processus tout entier est donc nul et non avvenu. Le gouvernement ne devrait verser aucune indemnité à ces gens-là.

Les libéraux ont fait une promesse pendant la campagne électorale, mais il y a malheureusement un hic.

Parmi d'autres bonnes dispositions, nous voyons à l'article 10, vers la fin du projet de loi C-22, une disposition qui nous arrête net. La voici: «Sous réserve de l'autorisation du gouverneur en conseil, le ministre peut, s'il le juge à propos, conclure au nom de Sa Majesté des ententes en vue du versement des sommes qu'il estime indiquées.»

Le projet de loi a pour objet de réparer une injustice, de mettre fin à la corruption. Il s'agit d'annuler un contrat dont un cercle d'amis ont bénéficié de façon immorale. Le gouvernement a parlé avec justesse quand il a dit qu'il ne devait aucune indemnité à personne.

Pourquoi donc alors le projet de loi comporte-t-il une disposition permettant au ministre de verser des sommes qu'il estime indiquées, sous réserve uniquement de l'approbation du Cabinet qui prend ses décisions derrière des portes closes?

Après avoir dénoncé hypocritement les défauts de ce contrat, le ministre s'accorde maintenant à lui-même et au Cabinet le pouvoir de conclure une entente secrète avec les vieux conservateurs au lieu d'être franc avec les Canadiens. Comment expliquer cela? Au lieu d'amis conservateurs, il se pourrait bien qu'il y ait des amis libéraux qui soient mêlés à ce contrat et que le ministre n'a pas oubliés.

Après avoir publiquement révélé et dénoncé la corruption inhérente à ce marché conservateur, les libéraux ne doivent-ils pas maintenant s'occuper de leur cercle d'amis libéraux?

Je signale, pas particulièrement avec jubilation mais avec tristesse, que beaucoup de libéraux sont mêlés eux aussi à ce contrat. La société Claridge Properties y tient une place importante. Elle est dirigée par un éminent libéral et un collecteur de fonds pour le parti. On y trouve également un sénateur libéral, un organisateur libéral et un lobbyiste. Et, bien sûr, un vétéran libéral, Bon Nixon, a été par hasard choisi pour faire enquête sur tous les facteurs qui ont mené à cette organisation.